

7. Jan
1811.

Le Directeur de l'Académie de France à Rome
a pu voir justement M. Degerando, Doyen de la
à son retour à Paris ^{le 10.00.000} ^{de} la République la prudence qui lui
a fait de donner quelques secours à ce qui concerne
l'École de Rome

une lettre adressée au M. le Ministre de l'Instruction
Publique et ci joint la copie et que M. Degerando
lui-même a bien voulu appuyer lui rappelle ce
Donc il s'agit.

il est nécessaire dans le fonds de 100,000 francs
pour M. le Directeur de l'École ^{peut} ^{suffire} ^à ses
besoins et si depuis 3. ans que M.
le Directeur dirige l'École il y a eu chaque année une
excédent de 5 à 6 mille francs de dépenses et est que
1. Son établissement à la Villa Médicis commun pour
son M. sur ce n'est pas encore achevé, qu'il
y a un parcourant de dépenses de maintenance
Mémorandum ferrarien 2. pour parachever cette
translation dans le nouveau local. L'ensemble
ment ^{du} ^{Reynier} ^{est} ^{en} ^{aussi} ^{accru} ^{en} ^{raison} ^{de} ^{la} ^{nombre}
des pensionnaires qui a presque toujours excédé
le nombre ^{calculé} prescrit et que par là il a fallu
pourvoir aussi la maison d'une foule de choses
qui manquaient et dont le besoin s'est successive-
ment fait sentir. L'embarras que procure donc
le Directeur n'est donc que momentanément et
le fonds annuaire que de 10 à 12. mille francs
qu'il demande le Directeur peut être considéré comme
un emprunt dont il se libérera suivant le parti
que prendra le Ministre, par les occasions que
que le Directeur pourra faire dès que le nombre
des pensionnaires sera régularisé ~~de~~ ~~la~~ ~~régularité~~
ce qui n'a point encore eu lieu depuis la réorga-
nisation de l'École

La lettre ci jointe et dans resté sans réponse le Directeur
se trouve fort embarrassé à faire les nouveaux pen-
sionnaires arrivés ^{conformément} la dernière décision de M. le
Ministre